1. ,,!,,,!,,, 8 janv.2024. Sahel. Avec la multiplication des sites d’orpaillage, le mercure, utilisé pour amalgamer l’or, est de plus en plus demandé dans le pays. Ce métal liquide est pourtant interdit en raison de ses effets sur l’environnement et sur la santé humaine\*. À écouter Abdoul Salam Naaba, le représentant de la coopérative des orpailleurs du site de Gnikpière, dans la province du Ioba (Dano), région du sud-ouest du Burkina, l’usage du mercure dans les gisements aurifères burkinabè remonte au début des années 2000. Avant l’introduction du mercure, dit-il, les mineurs recouraient à l’acide pour extraire l’or, un processus laborieux qui donnait une qualité médiocre de métal précieux. Grâce aux mineurs ghanéens, le secret du mercure leur fut révélé, améliorant “significativement” leurs méthodes. ,,!,,,!,,,
2. ,,!,,,!,,,